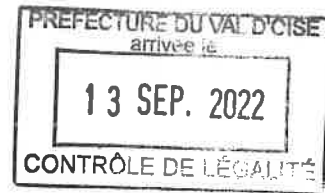


REPUBLIQUE FRANCAISE

Département du Val d'Oise
Commune de Méry-sur-Oise



ARRETE DU MAIRE N° 2022/ 135

OBJET : ARRETE MUNICIPAL DE DELEGATION DE SIGNATURE
A Mme Marie-Claude CRESPIN, 2^e Adjointe au Maire

Le Maire de la commune de Méry-sur-Oise,

Vu le Code général des collectivités territoriales et notamment son article L.2122-17,

Vu l'arrêté de délégation de fonctions et de signature n°2020/033 à Madame Marie-Claude CRESPIN, 2^e Adjointe au Maire,

Considérant l'absence et l'empêchement de Monsieur le Maire pendant la période du 12 au 15 septembre 2022 inclus,

Considérant l'absence et l'empêchement de Monsieur Alexandre DOHY, 1^{er} Adjoint au Maire du 14 au 15 septembre 2022 inclus,

Considérant que pour la bonne marche des services municipaux et la continuité du service public, il est nécessaire de déléguer à Madame Marie-Claude CRESPIN, 2^e Adjointe au Maire, la signature des actes relevant de la compétence de Monsieur le Maire,

Considérant que cette délégation est consentie pour la période du 14 au 15 septembre 2022 inclus,

ARRETE

Article 1 : Il est donné délégation de signature à Madame Marie-Claude CRESPIN, 2^e Adjointe au Maire, en l'absence de Monsieur le Maire et de Monsieur Alexandre DOHY, 1^{er} Adjoint au Maire, pendant la période du 14 au 15 septembre 2022 inclus.

Article 2 : Monsieur le Maire est chargé de l'exécution du présent arrêté. Cette délégation est consentie de manière formelle, sans que Monsieur le Maire soit dessaisi de ses pouvoirs, ni de sa responsabilité. Il peut à tout moment exercer lui-même la compétence afférente à la signature déléguée.

Article 3 : Il sera publié au recueil des actes administratifs, transmis au contrôle de légalité et une ampliation sera adressée :

- à Madame Marie-Claude CRESPIN
- au Cabinet du Maire

Fait à Méry-sur-Oise,
Le 9/9/22



Le Maire,

Pierre-Edouard EON
Vice-président du conseil
départemental du Val d'Oise

Certifiée exécutoire compte tenu
de la transmission en Préfecture le : 12/09/2022
Et de la publication le : 12/09/2022
A Méry-sur-Oise, le 15/09/2022

Pour le Maire et par délégation,
Thierry LAMBART

Directeur Général des Services

